

CHÈRES CLIENTES, CHERS CLIENTS,

Nous sommes ravis que vous soyez intéressé par un voyage dans le Nord. Ces pays ont la réputation d'être des destinations très sûres et stables. Vous devriez néanmoins réfléchir à votre protection voyage avant chaque voyage.

ASSURANCE VOYAGE

Pour que vous puissiez profiter de vos vacances en toute sérénité, nous vous recommandons notre assurance voyage que nous avons constitué pour vous en collaboration avec notre partenaire ERV.

Nos principales prestations d'assurance**COVID-19**

Quarantaine inattendue ou contamination par la COVID-19: durant les périodes d'incertitudes, l'ERV vous soutient, vous et votre famille, avec rapidité et fiabilité dans toutes les situations d'urgence survenant en Suisse ou à l'étranger.

Assurances annuelles et assurance voyage (62 jours)

Inclus dans l'assurance frais d'annulation et l'aide SOS de base:

- Contamination par la COVID-19
- Quarantaine individuelle après un résultat de test positif ou en cas de suspicion d'infection
- Frais supplémentaires (hébergement, nourriture et frais de communication avec la Centrale d'alarme) jusqu'à CHF 1500 par personne
- Obligation de quarantaine impévue pendant le voyage de retour en Suisse
- Conseil médical, transport d'urgence et rapatriement
- Bon pour un voyage de remplacement suite à un rapatriement

En supplément dans l'assurance annuelle **Comfort** et l'assurance voyage (62 jours)
En plus des prestations de base de l'assurance frais d'annulation et de

l'aide SOS, nous complétons la couverture comme suit:

- Obligation de vaccination imprévue pour la destination du voyage
- Frais supplémentaires (hébergement, nourriture et frais de communication avec la Centrale d'alarme) selon votre police (p. ex. avec Multi Trip Comfort jusqu'à CHF 60'000 par famille)
- Frais de traitement médical par suite de contamination par la COVID-19

Frais d'annulation

Vos frais d'annulation sont pris en charge si vous ne pouvez pas partir en voyage, notamment pour l'une des raisons suivantes:

- maladie grave
- accident
- complications de la grossesse

Aide SOS

Votre protection d'assurance mondiale et professionnelle sur laquelle vous pouvez compter 24 heures sur 24. Organisation et prise en charge des coûts en cas de:

- transport jusqu'à l'hôpital approprié le plus proche
- rapatriement dans un hôpital ou au domicile avec ou sans accompagnement médical
- retour en cas d'interruption de voyage d'un accompagnant ou d'un membre de la famille
- retour anticipé pour cause de maladie, d'accident ou de décès d'un proche ne participant pas au voyage
- frais de recherche et de sauvetage

	ASSURANCE VOYAGE conclusion possible jusqu'à 7 jours suivant la réception de la confirmation			ASSURANCE VOYAGE ANNUELLE conclusion possible jusqu'à 14 jours suivant la réception de la confirmation				
	Personne seule			Easy	Clever Pers. indiv. Famille	Comfort Pers. indiv. Famille		
Prix du voyage	2500.-	4500.-	6500.-	-	-	-	-	-
Durée de l'assurance	62 jours	62 jours	62 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours
Territoire d'application	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier
Frais d'annulation	2500.-	4500.-	6500.-	2000.-	20000.-	50000.-	30000.-	60000.-
COVID-19 Base	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
COVID-19 Supplémentaire	✓	✓	✓				✓	✓
Frais administratifs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
Recherche et sauvetage	10000.-	10000.-	10000.-	10000.-	10000.-	10000.- p.p.	30000.-	30000.- p.p.
Prestations de service - Helpline 24 h/24 - Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-
Prime	89.-	114.-	146.-	88.-	134.-	218.-	250.-	406.-
Prime assurance «sans soucis» (Assurance voyage et la couverture supplémentaire)	136.-	161.-	193.-					
	COUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE PERSONNE SEULE			L'assurance voyage annuelle «Comfort» comprend de nombreux services supplémentaires pour vous:				
Durée de l'assurance	62 jours			· Retards aériens				
Territoire d'application	monde entier			· Bagages et bagages pendant le transport				
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier (max. 80 ans)	1000000.-			· Accident d'aviation				
Chiens & chats	✓			· Voyage de remplacement				
Bagages	2000.-			· Aide d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire				
Retards aériens	1000.-			· Volcan et catastrophes naturelles				
Aide d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire	2000.-			· Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier (max. 79 ans)				
Volcan et catastrophes naturelles	2000.-			· Chiens & chats				
Prime	47.-			· Protection juridique de voyage et protection loisirs				
La couverture supplémentaire ne peut être souscrite qu'en complément d'une assurance de base existante annulation/SOS (auprès d'ERV ou ailleurs).				Nous nous ferons un plaisir de vous informer en détail sur les services inclus et les conditions correspondantes.				

COUVERTURE D'UN VÉHICULE DE LOCATION

conclusion possible jusqu'à 4 semaines avant le début du voyage

Véhicules de tourisme

Prime par jour calendaire: 5.-

4x4/Camping-cars/motorhomes

Prime par jour calendaire: 11.-

Exclusion de la franchise véhicule de location (CDW)

En cas de dommages au véhicule de location, l'assurance prend en charge la franchise facturée de l'assurance casco et vol jusqu'à 10000.- par location. Pour cela, le sinistre doit être couvert par l'assurance automobile du loueur.

Prestations assurées sur le véhicule

Les frais de réparation occasionnés dans

les limites de la franchise fixée par l'assurance du véhicule loué. Sont en outre assurés les coûts facturés et non couverts par une autre assurance pour les pneus jusqu'à 1000.- et une responsabilité civile subsidiaire jusqu'à 5 mio.

Exclusions

Si l'assurance casco ou vol refuse le sinistre ou ne le couvre pas. Les sinistres suivants peuvent p. ex. ne pas être couverts par

l'assurance casco complète selon le loueur de voitures: conduite en état d'ébriété, sous l'influence de drogues ou sur des voies privées, négligence grave, dommages à une caravane et à toute autre type de remorque, accidents impliquant des animaux ou traversée de rivières.

Une franchise éventuelle doit être réglée sur place et la quittance correspondante doit être remise au retour en Suisse.

Sommes d'assurance maximales et primes en CHF. Toutes les primes s'entendent droit de timbre fédéral compris. Situation Mai 2023. Sous réserve d'une modification des prestations et des primes. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre agence de voyages ou à Kontiki Voyages. Vous trouverez l'étendue détaillée des prestations ainsi que les franchises et exclusions éventuelles de votre assurance dans les conditions générales d'assurance (CGA) d'ERV, qui sont dans tous les cas déterminantes.